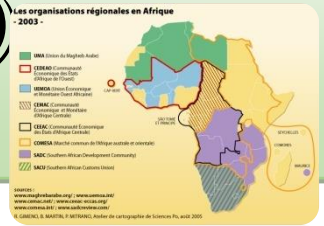


I.D.C. NEWS



LE DROIT COMMUNAUTAIRE AFRICAIN À VOTRE PORTEE

NUMÉRO 10

SOMMAIRE

Numéro spécial de novembre 2017

Editorial - Narcisse AKA

2-3

I. Doctrine

- La gouvernance des sociétés commerciales dans l'espace OHADA, Me Romain Battajon, Avocat aux barreaux de Paris et Kinshasa/Matete,3
- Le bail à usage professionnel dans l'OHADA : un régime juridique spécifique visant la protection du fonds de commerce et des preneurs professionnels, Me Roger Mulamba Katamba, Avocat, Arbitre CCJA.....4

II. Jurisprudence

- Arrêt CCJA N° 036-2015 du 24/04/ 2015, Banque Nationale d'Investissement dite BNI-SA C/ Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire dite SGBCI.....4-5
- Arrêt CCJA N° 055-2015 du 27/04/ 2015, ECOBANK Sénégal SA C/ Banque Sahelo Saharienne pour l'Investissement et le Commerce BSIC Sénégal6-7
- Compte rendu de l'audience de la 1^{ère} chambre de la CCJA-OHADA du 09 novembre 2017.....7-9

III. Législation

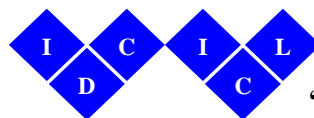
- Nouvel Acte Uniforme relatif au droit de l'arbitrage.....9
- Acte Uniforme relatif à la médiation.....10
- Nouveau Règlement d'arbitrage de la CCJA.....10

IV. Actu

- Compte Rendu de la 45e Session du Conseil des Ministres de l'OHADA10-12
- Signature d'un protocole d'accord entre African Risk Capacity et la CEDEAO pour le renforcement de la résilience face au changement climatique en Afrique de L'ouest.....12-14
- La CEDEAO signe un accord de coopération au développement avec l'Allemagne14-15

V. Agenda

- 3ème Edition de la Revue Annuelle des Réformes, Politiques, Programmes et Projets Communautaires dans les États membres de l'UEMOA.....15-16
- SAIIT 2018 : Appel à Candidatures pour la 7ème Edition du SAIIT à COTONOU.....16-17



Institut de Droit Communautaire
Institute of Community Law
"Agir pour l'intégration africaine"

Récépissé N° 705/ MEMAT/DGAP/DAG/SDVA ; N° CC 0526325 S

Tél. (225) 22 41 75 65/ 22 01 08 25

E-mail:contact@idc-afrique.org; Site Web:www.idc-afrique.org

EDITORIAL*Narcisse AKA****Un 10^{ème} Acte Uniforme sur la médiation***

La semaine qui vient de s'écouler a été particulièrement riche en événements pour l'espace OHADA. Au moment où se concevait le dixième numéro de notre bimensuel, les décideurs de notre outil d'intégration juridique et judiciaire adoptaient un dixième Acte Uniforme exclusivement dédié à la médiation.

Lors de sa session tenue les 23 et 24 novembre 2017 à Conakry (Guinée), le Conseil des Ministres a adopté l'Acte uniforme relatif à la médiation, le nouvel Acte uniforme relatif au droit de l'arbitrage et le Règlement d'arbitrage révisé de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA).

Selon les termes du Pr Dorothe Cossi SOSSA, Secrétaire Permanent de l'OHADA, ces trois textes majeurs « enrichissent l'arsenal normatif de l'Organisation en matière de règlement alternatif des différends. L'Acte uniforme relatif à la médiation vient combler le vide législatif qui existait dans la plupart des Etats Parties à l'OHADA en matière de règlement amiable des différends. Les deux autres textes marquent, en revanche, une actualisation de la législation en

vigueur ; ils tendent à renforcer la transparence, la célérité et l'efficacité des procédures arbitrales dans l'espace OHADA, mais également à améliorer l'attractivité du centre d'arbitrage de la CCJA ».

Le Secrétaire Permanent fait observer que le nouveau Règlement d'arbitrage vise à renforcer l'indépendance et la compétitivité du centre d'arbitrage de la CCJA à travers un meilleur alignement du Règlement sur l'Acte uniforme relatif au droit de l'arbitrage et sur les meilleures pratiques internationales, dans le respect du contexte spécifique des Etats Parties à l'OHADA ;

Il souligne à juste titre que ces nouveaux textes sont de nature à renforcer la confiance des investisseurs locaux et étrangers, et à améliorer significativement le climat des affaires dans l'espace OHADA.

Ces textes qui reprennent les grands principes par la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), consacrent la vision particulièrement libérale du législateur OHADA.

Il s'ensuit que l'on pourrait fort opportunément reprendre les propos du Pr Philippe FOUCHARD qui indiquait qu'avec l'OHADA,

« l'Afrique a pris, au moins sur le papier, une longueur d'avance ».

Cinq nouveaux Juges à la CCJA-OHADA

Au cours de la même session de Conakry, le Conseil des Ministres de l'OHADA a également procédé à l'élection de cinq nouveaux Juges à la CCJA, afin de pourvoir au remplacement des Juges dont le mandat vient à expiration au cours de l'année 2018. Il s'agit de :

- M. BERTE Mahamadou, Magistrat de nationalité malienne ;
- M. DEMBA Claude Armand, Magistrat de nationalité congolaise ;

- Mme NGO MOUTNGUI ép. IKOUE Esther, Magistrat de nationalité camerounaise ;
- M. MINIME Arsène Jean Bruno, Magistrat de nationalité centrafricaine ;
- Mme HOHOUETO Afiwa-Kindena, Magistrat de nationalité togolaise.

Il convient de noter que la Haute juridiction communautaire est animée par treize Juges élus pour un mandat de sept ans non renouvelable, choisis parmi les magistrats, avocats et professeurs de droit, ayant au moins quinze (15) années d'expérience professionnelle.



(Suite...)

Réservée uniquement aux Abonnés

CONDITIONS D'ABONNEMENT À IDC NEWS

Abonné	Tarif annuel	Tarif mensuel
Entreprises	458 Euros soit 300.000 FCFA	45.8 Euros soit 30.000 FCFA

Récépissé N° 705/ MEMAT/DGAP/DAG/SDVA ; N° CC 0526325 S

Tél. (225) 22 41 75 65/ 22 01 08 25

E-mail: contact@idc-afrique.org; Site Web: www.idc-afrique.org

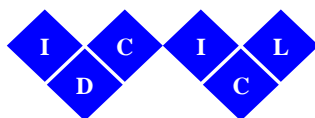
Magistrats, Enseignants	152.6 Euros soit 100.000 FCFA	15.26 Euros soit 10.000 FCFA
Avocats	152.6 Euros soit 100.000 FCFA	15.2.6 Euros soit 10.000 FCFA
Notaires, Huissiers...	152.6 Euros soit 100.000 FCFA	15.26 Euros soit 10.000 FCFA
Avocats stagiaires	76.3 Euros soit 50.000 FCFA	7.63 Euros soit 5.000 FCFA
Etudiants	76.3 Euros soit 50.000 FCFA	7.63 Euros soit 5.000 FCFA

IDC news

IDC News est un produit conçu pour permettre aux acteurs de tous les secteurs d'activités, un plus large accès aux informations juridiques et judiciaires communautaires.

PRESTATIONS OFFERTES

- Mise à disposition de la législation communautaire ;
- Mise à disposition de la Jurisprudence des différentes juridictions communautaires ;
- Recherches sur des points précis de la législation et de la jurisprudence communautaire ;
- Notification des grands évènements en matière de droit communautaire africain (OHADA, UEMOA, CEDEAO, OAPI, CIMA...) ;
- Un journal électronique répertoriant (synthèse) les évènements communautaires ;
- Informations exclusives sur les publications en droit communautaire ;
- 30 % de réduction sur tous les évènements IDC (Séminaires, événementiels...).



Institut de Droit Communautaire
Institute of Community Law
"Agir pour l'intégration africaine"

Formulaire d'inscription à IDC News

(A remplir et retourner par courriel à contact@idc-afrique.org)

SOCIETE :

NOM & PRENOMS :

PROFESSION :

PAYS : VILLE

ADRESSE :

TEL :

E-MAIL :

Je m'abonne à la formule annuelle mensuelle de IDC News

Abonné	Tarif annuel	Tarif mensuel
Entreprises	458 Euros soit 300.000 FCFA	45.8 Euros soit 30.000 FCFA
Magistrats, Enseignants	152.6 Euros soit 100.000 FCFA	15.26 Euros soit 10.000 FCFA
Avocats	152.6 Euros soit 100.000 FCFA	15.26 Euros soit 10.000 FCFA
Notaires, Huissiers	152.6 Euros soit 100.000 FCFA	15.26 Euros soit 10.000 FCFA
Avocats stagiaires	76.3 Euros soit 50.000 FCFA	7.63 Euros soit 5.000 FCFA
Etudiants	76.3 Euros soit 50.000 FCFA	7.63 Euros soit 5.000 FCFA

Mode de paiement : Espèces

Chèque

Virement bancaire

Signature et cachet

N° Compte: AFRILAND FIRST BANK: 001901900101

Nom: IDC

Code banque : CI 106

Code Guichet : 01001

RIB : 80

IBAN : CI106 01001 001901900101-80

Code SWIFT: OMFNCIAB

Récépissé N° 705/ MEMAT/DGAP/DAG/SDVA ; N° CC 0526325 S

Tél. (225) 22 41 75 65/ 22 01 08 25

E-mail: contact@idc-afrique.org; Site Web: www.idc-afrique.org